



# bien vivre

Domaine d'étude de master « Soutenabilité et hospitalité : bien vivre »

Séminaire « (In-)hospitalité des lieux ? »

Mémoires 2019-2020

#### Mémoires 2019-2020

Séminaire « (In)hospitalité des lieux ? »,  
département de master « Soutenabilité et hospitalité : bien vivre »,  
École nationale supérieure d'architecture de Marseille,  
184, avenue de Luminy, case 924,  
FR-13288 Marseille Luminy, CEDEX 9

Équipe encadrante :  
Évelyne Bachoc, Arianna Cecconi, Arlette Hérat,  
Jean-Marc Huygen et Nadja Monnet.

© textes et photos : auteur-e-s, sauf mentions.  
© photo de couverture : d'après Oumeima El Fekih.

Voir les autres travaux du séminaire :

<https://www.marseille.archi.fr/enseignements/productions-pedagogiques-de-lensam/de4/n-hospitalite-des-lieux/>

C'est pas la taille qui compte.  
Le confort dans les *tiny houses* en France.



GAGLIARDINI Léa

## SOMMAIRE

Introduction . . . . .	6
1. Les <i>tiny houses</i> . . . . .	8
1.1. Définitions	
1.2. Historique du mouvement des <i>tiny houses</i>	
2. Le confort . . . . .	17
2.1. Définitions	
2.2. Le confort au court des siècles	
3. Quels comforts pour les <i>tiny houses</i> ? . . . . .	23
3.1. Méthodologie	
3.2 Analyse	
Conclusion . . . . .	28
Bibliographie . . . . .	30
Iconographie . . . . .	33

**RÉSUMÉ /** Depuis quelques années, un mouvement prend de l'ampleur, aux Etats-Unis d'abord, mais également en France dernièrement. Les *tiny houses*, ou micro-maisons, sont une nouvelle forme d'habitat qui séduit de plus en plus de monde. Ces petites maisons sur roues sont supposées proposer tout le confort d'un logement plus classique, mais est-ce possible dans un espace aussi réduit ? Le fait d'habiter un petit espace n'est pas nouveau, mais il s'adapte ici aux problématiques de notre siècle. Utilisé au début pour reloger des sinistrés, suite à des catastrophes naturelles ou économiques ponctuelles, cet habitat minimaliste pouvant être construit à moindre coût et déplacé au fil du temps pourrait-il être l'une des solutions à l'arrivée continue de situations de crise ? Il s'agit alors de savoir de quoi est constituée la base du confort et si les *tiny houses* peuvent le satisfaire. Entre le confort thermique, le confort matériel ou le confort psychologique, de nombreuses données entrent dans l'équation et doivent pouvoir cohabiter dans un espace réduit. Alors est-ce vraiment une solution viable pour tout le monde ? Sans concession et une réelle volonté de changer de mode de vie, il n'est pas possible de bien s'adapter à cette maison. Même si elle offre un confort thermique égal voire supérieur à beaucoup de logements, elle assure un confort matériel relatif, minimaliste. Quant au confort psychologique, il semblerait que ce soit l'aspect qui nécessite le plus d'accommodements.

## MOTS-CLÉS

Confort  
Maison  
Minimalisme  
Mode de vie  
Taille  
*Tiny houses*

**INTRODUCTION** / J'ai eu la chance au cours de ma vie d'habiter — plus d'un mois — dans une dizaine de logements différents, de la maison familiale de mes parents à des appartements en collocation, en passant par des chambres CROUS de neuf mètres carrés ou même une tente. Et si dans notre société actuelle la taille du logement est un critère important, il ne serait pas le plus important si je devais classer ces différents logements par préférence. Il y a dans ma vie cette contradiction où je rêve de grands espaces tout en ayant préféré vivre dans une tente avec seulement un grand sac à dos d'effets personnels plutôt que dans cette immense maison canadienne où la plupart des espaces étaient inutilisés.

J'ai aussi un questionnement personnel sur l'avenir de notre société, particulièrement sur l'habitat. Le logement est ce qui m'intéresse le plus dans la profession d'architecte, depuis le début. Enfant je dessinais déjà la maison de mes rêves (gigantesque d'ailleurs) et cette préférence pour le logement n'a été que confirmée au cours de ma formation. Aujourd'hui, je me demande si l'on peut continuer à construire de grandes maisons dans le contexte actuel. Si j'ai envie de faire du logement, j'ai besoin que ce soit en accord avec mes convictions pour pouvoir en faire mon métier.

Une micro-maison, par son principe même de minimalisme, est indubitablement économique et écologique, avec moins de surfaces donc moins de matériaux, moins de chauffage, et donc moins de consommation finalement. C'est un logement mais c'est aussi, et avant tout, un mode de vie. Le débat est

ouvert sur la faisabilité d'un tel mode de vie à grande échelle, avec notamment la question de l'étalement urbain.

Il existe une multitude de types de micro habitats adaptés à différentes situations, au Japon par exemple où le tissu urbain est particulièrement dense.

Ici nous nous intéresserons surtout au mouvement des *tiny houses*, plus adaptées à un contexte rural. Ces mini-maisons sur roue sont en effet souvent placées sur des terrains offrant un espace extérieur pouvant compenser la petite taille de l'espace intérieur disponible. Ce n'est pas une généralité, elles peuvent être garées de partout finalement mais restent synonymes de retour à la nature, et l'autonomie dont elles peuvent faire preuve permet de s'éloigner des villes et de leurs raccordements.

Ce mémoire est donc l'occasion d'explorer l'une des pistes alternatives pour l'habitat de demain, et en plus de la question écologique qui m'intéresse particulièrement, j'ai envie d'étudier ce qu'implique ce mode de vie et s'il est applicable au plus grand nombre. Comme nous ne pourrions pas traiter tous les aspects qu'englobe ce phénomène, nous nous concentrons sur la notion de confort, en fonction de la taille de l'habitat.

## 1. *Tiny houses*

«Le rêve qui rend possible d'autres rêves.»<sup>1</sup>

### 1.1. Définitions

Une micro-maison, comme son nom l'indique, est plus petite que la maison typique. Pour autant il en existe de toutes les tailles, c'est vraiment une question de point de vue et toutes les situations sont différentes, mais globalement on parle de micro-maison pour une surface entre cinq et quarante mètres carrés. Elles sont de toutes les formes, sur roues, avec fondations ou sur plateformes flottantes. Les micro-maisons éliminent tout ce qui n'est pas nécessaire dans le logement, en fonction de chacun, pour que ce qui est indispensable puisse se détacher. Il s'agit de réduire les surfaces à l'extrême et d'en minimaliser l'aménagement.

Le micro habitat existe depuis la nuit des temps dans de nombreuses civilisations, avec le tipi amérindien, la yourte mongole, l'igloo inuit ou la roulotte roumaine, par exemple. Mais plus communément, on nomme « *Tiny houses* » les maisons construites sur remorque. Elles sont donc mobiles par définition même si leur but n'est pas d'être transportées quotidiennement, contrairement aux camping cars ou caravanes. D'ailleurs la différence ne s'arrête pas là, il s'agit d'une habitation dont la conception thermique - l'isolation et l'étanchéité - se rapproche d'une vraie maison. Son utilisation diffère également, car il s'agit souvent d'un usage permanent contrairement à l'usage saisonnier du caravaning. Finalement, elles sont un subtil mélange entre la mobilité de la caravane, l'imaginaire et

1. Henion Amy, « What exactly is a "tiny house" ? », TEDxNortheasternU, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=DTPsASRO7WA>, consulté en décembre 2019.

le charme de la cabane ou de la roulotte, le confort et la durabilité de la maison.

Les contraintes routières, données par la remorque, définissent un volume, mais aussi un poids. En France il faut respecter certaines limites de constructibilité pour pouvoir déplacer sa maison telle une remorque. La longueur de la construction ne doit pas excéder douze mètres de long, mais la longueur maximale totale (véhicule + remorque) ne doit pas excéder dix-huit mètres, donc pour avoir une maison de longueur optimale, le véhicule et sa tête d'attelage ne doivent pas excéder six mètres de long au total. La largeur ne doit pas excéder deux mètres cinquante cinq de large. Par contre, il n'y a pas de limite pour la hauteur de la construction, même si, la plupart des routes n'étant pas aménagées pour des véhicules excédant quatre mètres trente de haut, il est conseillé de miser sur une hauteur maximale de quatre mètres vingt afin de ne pas être gêné lors des déplacements. Finalement il s'agit de trouver les dimensions qui permettront de respecter le poids maximal autorisé pour la remorque choisie, ce dernier doit correspondre au niveau du permis de conduire du propriétaire, pour pouvoir déplacer la *tiny house*.

### 1.2. Historique du mouvement des *tiny houses*

Ci-après se trouve un aperçu de l'évolution de la micro-habitation durant le dernier siècle, et à travers le monde. Cet aperçu n'a pas valeur de liste exclusive mais plutôt d'explication à l'engouement mondial actuel pour les micro-maisons.

#### Précurseurs

Henry David Thoreau est un philosophe américain qui avait choisi de vivre deux ans dans une cabane, près de cent cinquante ans avant que naisse le mouvement des *tiny houses* tel qu'on le connaît aujourd'hui.

C'est particulièrement intéressant de voir que la démesure des maisons de l'Amérique moderne suscite, en opposition, un intérêt pour le petit habitat, et cela depuis plus d'un siècle. Car comme Henri David Thoreau, déjà conscient des limites de la Terre en 1854, l'écrira très justement, « À quoi sert une maison si l'on n'a pas une planète acceptable pour l'y installer. » (1894 : 416).

Il y a donc dans sa décision une part écologique, mais aussi économique — qu'on retrouvera d'ailleurs plus loin avec la crise de 2008 — avec le faible coût d'un petit logement auto-construit. Henri David Thoreau remarque que la plupart de ses voisins travaillent durant des dizaines d'années pour devenir les propriétaires de leur ferme, et que très peu y arriveront.

Et puis il y a surtout une part spirituelle, et la conviction que « La plupart des luxes et presque tout ce qu'on appelle le confort de l'existence sont non seulement des choses superflues, mais d'authentiques obstacles à l'élévation de l'humanité. » (1854 : 23). Il dénonce l'encombrement des logements, et déplore déjà la société de consommation, « Chercherons-nous toujours à obtenir davantage de ces choses, sans jamais nous contenter de moins ? » (1854 : 46). Dans sa cabane, dépouillée, il peut se reconnecter à la nature et aller à l'essentiel, car « La plupart des hommes, même dans ce pays relativement libre, par simple ignorance et erreur, sont si obnubilés de soucis illusoire et des durs et vains travaux de la vie qu'ils ne parviennent pas à en cueillir les plus beaux fruits » (1854 : 14).

En France, avec le cabanon qu'il construit en 1951 à Roquebrune-Cap-Martin, Le Corbusier fait partie des pionniers des micro-maisons. Le cabanon, dessiné en quarante cinq minutes « sur un coin de table de l'Étoile de Mer de Thomas Rebutato » (Flückiger, 2016 : 48), est l'aboutissement de quarante ans de recherches sur la notion de cellule minimum, et sera élevé au



Cabane d'Henri David Thoreau au bord de l'étang.



Regard sur le caroubier depuis la fenêtre du Cabanon. Fondation Le Corbusier - Photographe Willy Boesiger.

rang d'œuvre d'art. Aujourd'hui reconnu comme un manifeste de l'architecture moderne, il fait écho aux préoccupations du 20<sup>e</sup> siècle des architectes modernes sur la cellule minimum, et aux initiatives actuelles d'auto-construction et de micro-habitat qui se multiplient à travers le monde. Même s'il s'agit là d'une maison de vacances dans laquelle il ne vivra jamais plus de quelques semaines à la suite, et cela à la belle saison, c'est un bel exemple de fonctionnalisme moderne. Le Corbusier dira de son cabanon : « Pour mon usage personnel, j'ai un château sur la côte d'Azur qui mesure 3,66 x 3,66 mètres. C'était pour ma femme, c'était magnifique, l'intérieur était somptueusement confortable et agréable » (Le Corbusier cité par Cohen, 2008 : 652).

### Initiateurs

S'il n'est pas le premier à habiter dans une petite maison, Jay Shafer est reconnu comme l'un des leaders, et pionnier, du « *Tiny House Movement* ». En 1999, l'américain construit et emménage dans sa *tiny house* de huit mètres carrés. Cette date semble marquer le début du mouvement moderne. Parce qu'il a été sans abri plusieurs fois au cours de sa vie, le caractère abordable de sa maison lui était primordial. Elle ne lui aura coûté que 5 000 dollars. Sa *tiny house* est dépouillée jusqu'à l'essentiel, particulièrement petite, à peu près deux par deux mètres cinquante, avec un canapé, un petit bureau, beaucoup de rangements et un lit en mezzanine. Il n'y a ni salle d'eau ni cuisine, il utilise les espaces partagés disponibles là où se trouve sa maison. Dans son rêve, des communautés de *tiny house* se créent autour d'espaces communs. Ainsi pour une fraction d'un prix de loyer, n'importe qui pourrait avoir un toit et les bases d'une maison. En 1999, il publie également un premier article sur les mérites d'une vie simple, et commence sa lutte pour une législation qui favoriserait les petites habitations aux États-Unis. En 2002, avec Shay Salomon, Nigel



Jay Shafer devant sa tiny house.

Valdez et Gregory Paul Johnson, il fonde la première compagnie de construction de *tiny houses* mobiles aux États-Unis, The Small House Society. Sa principale mission est d'aider la recherche, le développement et l'utilisation de plus petits espaces de vie. Il devient alors le porte-parole du Small House Movement. En 2007, Jay Shafer apparaît dans le Oprah Winfrey Show, et fait visiter sa maison sur une chaîne de télévision nationale, une première, et une bonne publicité pour le mouvement.

### Déclencheurs

Deux catastrophes font accélérer l'engouement pour les *tiny houses* aux États-Unis. L'une naturelle, en 2005, avec le passage de l'ouragan Katrina sur la Nouvelle Orléans. Cet ouragan, l'un des plus puissants jamais enregistré, fera environ 1836 morts et d'énormes dégâts, laissant plusieurs États sous les eaux et amenant la désolation sur La Nouvelle Orléans et l'ensemble de la Louisiane. De nombreux Américains se retrouvent sans logement, et se voient proposer, comme habitat d'urgence, des mobiles homes peu hospitaliers.

Et puis début juillet 2007, aux États-Unis, une crise qui va devenir mondiale commence, lorsque la valeur des biens immobiliers s'effondre. Les subprimes sont des prêts immobiliers dont le taux varie en fonction de la valeur du bien qu'ils permettent d'acheter, les intérêts diminuent quand le bien vaut cher, mais augmentent lorsque celui-ci perd de la valeur. Les taux d'intérêts augmentent en conséquence et des millions d'Américains ne sont plus capables de rembourser leurs emprunts et sont obligés de vendre leur maison. Les banques, américaines mais aussi européennes, qui ont accordé ces prêts, ne peuvent donc plus espérer toucher de versement de la part des emprunteurs et perdent donc énormément. Des milliards de dollars et d'euros sont dépensés pour sauver les banques et endiguer la crise mais n'empêche pas la faillite d'une



Après le passage de l'ouragan Katrina.

grande banque d'affaire américaine qui provoque alors une panique sur les marchés financiers et un fort ralentissement économique durant les mois qui suivent dans les pays occidentaux.

Après ces deux crises, des millions d'Américains se retrouvent sans toit. Les *tiny houses* apparaissent d'abord comme une alternative pour les reloger en urgence, puis comme une façon d'échapper aux emprunts immobiliers, ou aux loyers coûteux, en acquérant un logement économique. C'est un remède à la flambée des prix de l'immobilier. Aujourd'hui ils sont de plus en plus nombreux à faire le choix de vivre dans une *tiny house*, pouvant être achetée sans prêt, et donc sans danger quand à l'augmentation possible du taux d'intérêt de ce dernier durant les années qui suivront.

### Followers

Même si le concept n'a rien de révolutionnaire, il répond idéalement à de nombreuses problématiques actuelles, économiques, écologiques mais aussi idéologiques. D'après Jay Shafer, « la genèse de la *tiny house* n'est pas américaine » (Shafer cité par Saint-Jours, 2016 : 5), pourtant c'est encore aux États-Unis qu'elles sont le plus présentes. La première *tiny house* française voit le jour en 2013 seulement, et c'est l'une des premières européennes. Cette première maison est construite pour Yvan Saint-Jours, par Régis Lecamus, Bruno Thiéry et Michaël Desolges. Ces deux derniers fonderont ensuite la première entreprise de construction de *tiny house* de France, par l'ancienneté et le nombre de micro-maisons construites. Aujourd'hui, ils ont été rejoints par un grand nombre de constructeurs, et cohabitent avec des auto-constructeurs qui travaillent eux-mêmes sur leur projet de maison. En 2016, une bonne cinquantaine de *tiny house* sont en circulation dans toute la France.

C'est encore sur internet que la communauté est la plus présente, avec de nombreuses chaînes Youtube proposant des témoignages de constructeurs ou d'habitants, des bons plans et conseils pour l'aménagement intérieur ou la construction, etc. Plusieurs sites existent aussi, notamment *Tiny House France*, un site de partage d'information sur les mini-maisons ayant vocation de rassembler, informer et inspirer autour de ces habitats alternatifs. On retrouve d'ailleurs sur ce site un article sur les tarifs de dix neuf constructeurs nous informant que le prix d'une *tiny house* peut varier entre 18000 et 80000 euros. Le tarif varie en fonction des constructeurs et de la taille de la maison, mais aussi si elle est remise "clos couvert" ou "clé en main", autonome ou non. Internet est vraiment la source principale d'information, car à l'inverse il y en a encore très peu dans des livres ou des revues.

Plus récemment en France, plusieurs projets de villages de *tiny house* ont émergé, notamment en Bretagne. A Saint-Brieuc se trouve le TY village, qu'Aurélië, la fondatrice, a décidé de dédier aux étudiants. En posant sa *tiny house* sur le terrain de son père, elle réalise que celle-ci est bien seule et décide d'en faire construire d'autres pour les louer. Elle se donne la mission de faire découvrir ce concept, d'expérimenter de nouvelles façons de vivre ensemble, de sensibiliser aux enjeux de l'habitat durable et de proposer un mode de vie plus respectueux de la nature, le tout s'adressant aux jeunes qui ont encore toute leur vie à passer sur cette planète. Près de Nantes, la commune de Rezé a le projet d'accueillir trois à six maisons sur un terrain de 6700 mètres carrés, d'ici la fin 2020, une décision prise lors d'un conseil municipal. Pour s'y installer il faudra disposer d'une *tiny house* réalisée par un professionnel qualifié, et non pas auto-construite, et avoir été sélectionné parmi les candidats. En échange d'un petit loyer les heureux élus bénéficieront de l'eau et de l'électricité.

L'engouement des Français pour les *tiny houses* a provoqué l'évolution de la législation autour de cet habitat alternatif ces dernières années. En 2014, la loi ALUR donne désormais une existence juridique aux habitats légers dont la *tiny house* fait partie. Elle a pour vocation d'adapter l'urbanisme pour prendre en compte tous les modes d'habitats alternatifs et de considérer les habitations légères et mobiles comme des lieux de vie permanents. Une micro-maison peut aussi stationner jusqu'à trois mois sur un terrain privé sans aucune démarche administrative, passé ce délai il faut déposer une déclaration préalable en mairie. Les communes peuvent donc désormais définir sur leur Plan Local d'Urbanisme (PLU), des terrains sur lesquels ces habitats alternatifs auront autorisation de s'installer (en zone urbaine mais aussi en zone pastille c'est-à-dire les zones naturelles ou agricoles qui sont normalement non constructibles). Par contre elles restent décisionnaires de l'application de cette loi, et un projet de loi adopté en 2019 par le Sénat leur permet d'user de moyens de pression financiers à l'encontre des habitants installés – sur terrain privé – sans autorisation du maire, à hauteur de cinq cent euros par jour après sommation.

L'installation des *tiny houses* répond à un certains nombre d'éléments :

- si l'emprise au sol est supérieure à 20m<sup>2</sup>, alors un permis de construire sera nécessaire ;
- son installation doit être démontable ;
- son installation doit être effectuée sans intervention d'engins lourds et aucun élément le composant ou composant son aménagement intérieur ne doit être inamovible ;
- le raccordement doit être effectué, le cas échéant aux réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissements collectifs, de façon à ne pas impacter les budgets des collectivités locales via la création de nouveaux réseaux ;

– l’usager de l’habitat doit veiller à la propreté, à la salubrité et à l’entretien des lieux pour éviter les incendies.

Sur la route la *tiny house* est considérée comme une remorque et doit donc disposer de l’assurance du véhicule tracteur (ainsi qu’être immatriculée avec une carte grise distincte du véhicule), par contre lorsqu’elle est stationnée, elle est considérée comme une charge, il est donc difficile de l’assurer en tant qu’habitation, et de couvrir tous les risques inhérents à ce type de bien.

L’habitat alternatif – en *tiny house* notamment – est donc possible en France, des législations existent pour l’encadrer, mais reste encore soumis au bon vouloir des communes et aux difficultés face aux assurances.

## 2. Confort

### 2.1. Définitions

Dans le dictionnaire Larousse en ligne on trouve comme définitions pour le confort :

« Ensemble des commodités, des agréments qui produit le bien-être matériel ; bien-être en résultant : Hôtel qui a tout le confort. Bien-être, aisance qu’apportent un vêtement, une pièce de mobilier, un véhicule, etc. : Apprécier le confort d’un manteau de laine. Tranquillité psychologique, intellectuelle, morale obtenue par le rejet de toute préoccupation. ». Dans ces définitions le confort est lié à la notion de bien-être, avec une dimension matérielle, cérébrale et même morale.

Pierre Sonrel, en 1947, dans un article sur « Les fonctions de l’habitation », donne une définition du confort qui apporte une dimension supplémentaire, la thermique : « L’ensemble des règles à suivre d’une part pour préserver l’individu des rigueurs de la nature environnante sans le priver de ses influences vivifiantes et d’autre part, pour accroître ses possibilités de développement physique et moral en le libérant des besoins fastidieuses. » (Sonrel, 1947 : 243).

Pour l’Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), le confort sanitaire de base inclut « l’eau courante, une baignoire ou une douche, des WC à l’intérieur ». Plus précisément, il liste douze défauts graves de confort, dont les contraires sont bien des éléments de confort de base : « pas d’eau courante ; pas de WC à l’intérieur (ou pas de WC à l’intérieur ni à l’extérieur, si le logement n’a qu’une pièce) ; pas d’eau chaude ou pas de salle d’eau avec douche ou baignoire ; pas de système de chauffage ;

pas d'installation pour faire la cuisine ; infiltrations ou inondations en provenance de l'extérieur, dues à une mauvaise étanchéité ou isolation des murs extérieurs, du toit ou du sol ; infiltrations ou inondations dans le logement causées par une fuite d'eau dans la plomberie ; façade principale très dégradée avec des fissures profondes ; vis-à-vis à moins de 10 mètres ; installation électrique dégradée (fils dénudés, prises mal encastrées) ; pas de prise de terre ; habitation de fortune ». (INSEE, 2017 : 203)

De manière générale, le confort désigne des situations agréables procurant un sentiment de bien-être qui a trois origines : fonctionnelle, physique et psychique. On détaillera ci-après trois grands types de confort, classés selon leurs origines : le confort matériel, thermique et psychologique.

D'après Claudette Sèze, « il n'est pas inutile, il est même tout à fait nécessaire, de rappeler que le confort contemporain est fondé sur l'agencement d'une multitude d'objets matériels. Dans sa "concrétude", le confort est bien un assemblage, une collection, caractéristiques qui créent cet apparent paradoxe : c'est la possession d'une multitude d'objets industriels standardisés qui rend aujourd'hui possible la création d'intérieurs personnalisés. Cette multiplication des choses n'est, par ailleurs, que l'expression industrielle d'un phénomène de civilisation beaucoup plus vaste : s'éloignant de l'état de nature, l'humanité n'a cessé de créer des objets ; ce faisant, elle procède à la substitution croissante d'un environnement culturel, en lieu et place de l'environnement naturel originel. » (Sèze, 1994 : 14-15).

« Il est plus facile de définir le confort thermique par la négative en précisant ce qui crée de l'inconfort, c'est-à-dire nous fait prendre conscience d'une ambiance thermique gênante. Le confort est donc plutôt un

non-confort, largement inconscient. » (Courgey et Oliva, 2006 : 27). D'ailleurs même si des textes internationaux définissent précisément le confort thermique, il n'est finalement pas possible d'en donner une définition universelle. Si on sait que sont pris en compte dans le ressenti thermique plusieurs facteurs - la vitesse de l'air, l'humidité, la température de la paroi et celle de l'air - la sensation que chacun peut avoir de ce confort dépend d'une multitude de paramètres liés à l'âge, au sexe, à l'état psychologique ainsi qu'à des facteurs socioculturels. Ainsi pour un individu habitant une région tropicale la zone de confort ne sera pas la même que pour une personne vivant dans un pays nordique par exemple. Sachant les différences climatiques qui existent au sein même d'un pays, il paraît impensable de donner des températures idéales. La zone de confort thermique est donc très personnelle, comme le fait que certaines personnes ne dorment bien qu'avec les fenêtres ouvertes, même en plein hiver, là où certaines s'accommodent d'une transpiration qui serait insupportable à d'autres. « Par ailleurs, tous les sens participent au ressenti thermique : des couleurs chaudes, la lumière, la vue du feu, un environnement sonore évocateur accentuent l'impression de chaleur. A l'inverse, les couleurs froides, l'ombre, le son ou la vue de l'eau accentuent l'impression de fraîcheur » (Courgey et Oliva, 2006 : 31). Il y a donc un grand nombre de critères à prendre en compte lorsque l'on parle de confort thermique, et un bon logement devrait permettre à ses habitants de profiter des meilleures sensations thermiques selon leur profil.

Le confort psychologique inclut une multitude de thèmes que l'on ne pourra pas traiter ici. Dans le cas d'étude présent, il paraît intéressant de se concentrer sur la notion d'intimité. Le sentiment d'intimité trouverait, d'après Anne Loncan, « ses sources à la fois dans l'inconscient et dans la vie sensorimotrice, enraciné

dans le domaine de l'ineffable en même temps que dispensateur de confort et de réconfort» (Loncan, 2003 : 27). L'intimité est donc primordiale dans la sensation de bien-être et lorsque l'on vit à plusieurs elle peut être menacée. Dans le cas de la famille, plusieurs aires d'intimité différenciées se superposent. L'aire du couple, l'aire de la fratrie, et les aires parents-enfants, partagent des choses de manière plus ou moins voilée aux yeux des autres. Par exemple, les petites bêtises des enfants doivent pouvoir rester dans la sphère de la fratrie et la vie sexuelle des parents dans l'aire du couple. Et tout cela ce déroule dans une sphère privée, protégée des regards extérieurs, car « l'intimité requiert limites et protection pour exister » (Loncan, 2003 : 29).

## 2.2. Le confort au cours des siècles

Même si on se concentrera ici sur le confort au cours des derniers siècles après que le terme soit vraiment apparu comme on l'entend aujourd'hui, il est important de préciser qu'à partir du 18<sup>e</sup> siècle déjà, des éléments de confort concret commencent à se manifester. Et il est même possible de remonter beaucoup plus loin dans l'histoire pour trouver des éléments ponctuels, comme les thermes romains, pour ne citer qu'un exemple.

Il est possible de dater la naissance du terme confort à la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, d'après Le Goff, « le terme *comfort*, emprunté aux Anglais et devenu *confort*, remplace le terme *commodité*. Il est entendu comme un plaisir quotidien devenu un besoin » (Le Goff, 1994 : 205). Il s'agit d'une invention idéologique faisant passer la définition du confort en passant ainsi de réconfort à bien-être matériel. Puis pendant près d'un siècle on va théoriser et expérimenter les éléments de confort, eau courante, aération et toilettes branchées sur les égouts collecteurs. Et durant la dernière décennie du 19<sup>e</sup> siècle, on va commencer à

officialiser ces éléments avec les premiers corpus législatifs concernant le logement social en Europe. « Pour bénéficier des divers avantages fiscaux et financiers que prévoient ces textes, les promoteurs devront présenter un certificat de salubrité » (Guerrand cité par Seze, 1994 : 70-71). Cela ne marque pas le début des logements sains et commodes mais seulement la généralisation du confort dans le logement. Des industriels et philanthropes avaient déjà commencé à construire avec ces éléments sous l'influence de Fourier qui théorise le phalanstère, un ensemble de logements organisés autour d'une cour centrale couverte, regroupant des éléments considérés comme nécessaires à la vie harmonieuse d'une communauté.

Puis, au début des trente glorieuses, « le confort est catégorisé par l'INSEE, dans le recensement de la population de 1946, en fonction de l'existence d'une cuisine, de cabinets d'aisance, d'un cabinet de toilette et selon la connexion aux réseaux d'électricité et de gaz, de l'alimentation en eau et du tout-à-l'égout » (Pinçon-Charlot, 1999 : 136-137). La liste des critères de recensement a déjà bien augmenté depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle avec l'ajout de plusieurs éléments du confort. Au gré des recensements ces éléments s'affinent. Dans le sillage du développement industriel, le confort « moderne » se répand dès les années 1950 pour cesser, à la fin des années 1970, d'être un privilège. « La généralisation du procès du confort à toutes les instances de la vie sociale a ainsi débouché sur une omniprésence de l'idée de confort devenue, à ce titre, non plus simplement un mode de représentation de la modernité mais un véritable mode de production de son sens » (Le Goff, 1994 : 205). Contrairement à ce que l'on nommait confort aux périodes précédentes, le confort est maintenant fondamentalement industriel, et aussi socialement interclassiste.

D'après Claudette Sèze, « loin d'être une notion vague et impalpable, "le confort moderne" [...] a une forme bien définie » (Sèze, 1994 : 22). Dans son ouvrage *Confort moderne, Une nouvelle culture du bien-être*, elle en fait le tour avec les treize autres auteurs qu'elle dirige. On retiendra du confort moderne qu'il est un « ensemble innovant, relativement précis : un habitat en dur dans lequel le groupe familial s'établit de façon autonome et séparée des groupes humains plus grands. C'est un espace privé donc, non surpeuplé, structuré suivant le module cuisine-salle de bains-WC intérieurs-chambres-séjour-espaces de rangement, module approvisionné en eau courante, froide et chaude et en énergies modernes, correctement aéré et chauffé, grâce notamment à un système de chauffage général » (Sèze, 1994 : 22). A cette liste dessinant la structure même de l'habitat s'ajoutent des équipements techniques de base comme la cuisinière, la machine à laver, le réfrigérateur, la radio et la télévision, le téléphone, et d'autre encore, d'ailleurs la liste ne cessera jamais de grandir. Cette définition de la forme nous montre bien qu'il existe plusieurs dimensions du confort, la dimension matérielle avec les équipements, le côté thermique avec le chauffage et l'aération, et puis la dimension psychologique avec la notion d'espace privé et non surpeuplé.

Aujourd'hui, d'après une étude de l'INSEE, le confort de base est présent dans quasiment tous les logements. En 2013, un pourcent seulement des logements manquent du confort sanitaire de base, et deux pourcents de plus présentent, avec ceux-ci, plus d'un grave défaut d'isolation thermique, d'étanchéité ou d'installation électrique (INSEE, 2017 : 13).

### 3. Quels confort pour les *tiny houses* ?

#### 3.1. Méthodologie

S'il est difficile de s'introduire dans l'intimité de ménages vivant en *tiny house*, ainsi que d'ailleurs d'en trouver tout simplement, il existe une importante banque de données sur internet et notamment sur la plateforme YouTube, d'entretiens avec ceux-ci. Plusieurs propriétaires de chaînes partent à la rencontre de ces personnes qui ont fait le choix d'un habitat alternatif, visitent leur maison et discutent avec eux des raisons de leur choix et de leurs impressions sur ce mode de vie.

Les vidéos analysées ici ont été sélectionnées d'après plusieurs critères, tout d'abord il doit s'agir d'une *tiny house* en France afin de pouvoir en tirer des données propres à un unique pays car comme il a été dit précédemment, le confort est culturel. Il a aussi été question de trouver le plus de variété possible dans les ménages, au niveau de l'âge, de la classe sociale et du nombre d'habitants. Il y a très peu de témoignages de familles vivant au sein d'une *tiny house*, ce sont encore les célibataires et les couples sans enfant qui habitent majoritairement les *tiny houses* en France.

Cette méthode a toutefois ses limites lorsque l'on souhaite avoir des informations sur un sujet en particulier. En effet, l'entretien suit le cours de la pensée de celui ou celle qui pose les questions, et qui peut se concentrer sur le coût de la construction ou l'autonomie de la *tiny house*, des sujets importants mais moins que d'autres pour ce qui nous intéresse ici. Et puis deuxième déconvenue après l'analyse de quelques

vidéos, je me rends rapidement compte que beaucoup n'habitent que depuis quelques jours dans leur *tiny house* voire n'y habitent pas encore. Sans idée précise d'un temps minimum nécessaire à un recul suffisant sur son expérience de vie en *tiny house*, il me semble certain que plusieurs mois au moins sont nécessaires. J'ai regardé des dizaines de vidéos de ce genre sans toutes les analyser en détail, j'ai donc essentiellement des généralités que je retiens de ces visionnages et quelques citations plus précises.

Parce qu'il était compliqué de rencontrer assez de propriétaires pour avoir des données intéressantes mais qu'il semble tout de même indispensable d'aller à la rencontre de personne en lien avec les *tiny houses*, j'ai décidé de me rapprocher de fabricants. Deux fabricants de *tiny house*, en France, ont accepté de répondre à mes questions. Ces questions avaient comme objectifs de trouver des généralités dans la base de données de ces constructeurs, sur le profil des clients, leurs priorités lors de la commande et les retours qu'ils ont donnés.

Thomas fonde SAS Cahute en 2016 avec l'objectif de faire entrer les *tiny houses* dans la législation des caravanes. Il se bat pour qu'elles soient reconnues comme un habitat et homologuées, afin qu'elles puissent être assurées comme tel. Son deuxième objectif est de construire des *tiny houses* plus petites, donc plus légères, et véritablement mobiles, ce qu'il appelle «cahute». La *tiny house* en tant qu'objet unique ne l'intéresse pas, la multiplication de modules permet pour lui d'adapter la maison dans le temps selon les besoins (naissance d'un enfant, crise d'adolescence ou arrivée d'un partenaire). Pour les cinquante cinq *tiny house* construites, la majorité de ses clients sont des particuliers qui souhaitent une résidence principale, mais il a aussi des commandes venant de professionnels, notamment pour créer de



*Tiny house standard de SAS Cahute.*

l'hébergement en zone sensible (site protégé de type parc national ou patrimoine). Les particuliers sont des personnes seules, des couples, des familles, des retraités, etc. La majorité de ses clients recherchent un habitat écologique, un souhait qui correspond aux *tiny houses* proposées par SAS Cahute, quasiment compostables (avec un objectif zéro plastique à terme) et autonomes. Le côté économique est, pour ces personnes, beaucoup moins fort que la démarche écologique. Elles recherchent également la sobriété et la simplicité. Il y a également une réflexion sur la mobilité, car Thomas refuse de construire une *tiny house* uniquement pour contourner la loi avec les roues, il s'agit donc de savoir à quoi vont servir les roues : voyages, déménagement, etc. Le plus vendu des produits est la cahute standard, plus que le sur-mesure. Les familles vont aller multiplier les petits volumes (pour les chambres, le salon, le bureau, etc), les retraités ont souvent besoin de beaucoup d'accueil pour la venue des enfants avec les petits enfants, ce qui peut faire beaucoup de monde. Tous les retours sont bons, sur les cinquante cinq *tiny houses* construites il n'y a pas eu de revente. Et si une cahute demande deux semaines seulement de construction, il faut tout de même compter un an et demi d'attente, car il y a une longue réflexion avant même la prise de contact, puis entre la première prise de contact et la deuxième rencontre, il y a souvent un temps long, et finalement entre le deuxième rendez-vous et la validation de la commande c'est souvent assez rapide.



*Tiny house Pen Sardine de Ty Rodou.*

Mathieu, charpentier, commence à construire des *tiny house* en 2016 avec l'entreprise Ty Rodou, conquis par le concept, l'éthique, la philosophie de la *tiny house*. Sur ses vingt deux *tiny houses* construites, ses clients sont surtout des particuliers (des célibataires en majorité, et trois familles), et quelques associations, entretenant un lien assez fort avec l'écologie. Impossible de faire des généralités, les priorités

seront vraiment propres à chacun, selon l'âge et le nombre d'habitants, selon les passions et les besoins (passionné de cuisine ou de lecture, retraité avec mobilité réduite, famille, etc.). Les retours sont plutôt positifs avec des clients qui s'adaptent bien à leur nouvelle maison, et parfois quelques réajustements nécessaires. Une seule personne fait marche arrière et cherche à revendre sa *tiny house*. Il y a deux types de clients : ceux qui ont une idée précise de ce qu'ils veulent et avec qui il y aura peu de réflexion avec l'entreprise ; et ceux avec qui il faut tout dessiner, ce qui peut prendre jusqu'à un an de réflexion avec l'entreprise.

### 3.2. Analyse

Il n'y a aucun doute, le confort thermique est présent dans les *tiny house*, il est même finalement plus facilement atteignable que dans une classique maison. En effet, l'un des principes de la *tiny house* est d'équiper les parois de l'habacle avec le même niveau d'isolation que l'on attendrait avec une maison ou appartement, à l'inverse par exemple d'un mobile home, bien souvent mal isolé et devenant facilement trop froid en hiver ou trop chaud en été. Ainsi l'espace, plus petit mais tout aussi bien isolé, est moins gourmand en chauffage l'hiver, le confort thermique est donc possible sans excès de consommation d'électricité, de gaz, de bois ou de tout autre combustible nécessaire au chauffage du logement. En été, il s'agit seulement de bien aérer lorsqu'il fait frais et de fermer au plus chaud de la journée, comme pour un logement classique. De plus l'emplacement de ces maisons, souvent à l'écart des villes, ou au moins entourées de végétation, permet de profiter de la fraîcheur de la nature qui les entoure.

Il faut tout de même être vigilant à l'hydrométrie et

veiller à ce que l'espace soit bien aéré afin de ne pas devenir trop humide.

Pour ce qui touche au confort matériel, il faut faire le tri mais l'essentiel est là. Les équipements de base du confort vus précédemment sont tous possibles dans une *tiny house*. Tout est une question de priorité, il s'agit de faire des choix car il peut être dur de faire cohabiter une salle d'eau avec baignoire, une cuisine avec un grand plan de travail, une salle à manger, un salon avec canapé d'angle, etc.

L'intimité est finalement la notion la plus dure à analyser à travers les vidéos YouTube car très peu en parle. Il n'y a également quasiment pas de données pour les familles, situations pour lesquelles cette notion prend toute son importance, encore plus que lorsqu'il s'agit de couples. La plupart des *tiny houses* sont construites sur le principe d'espaces ouverts et de mezzanines, ce qui permet une intimité très relative des différents habitants selon l'espace dans lequel ils se trouvent. La salle d'eau est bien souvent l'unique espace possédant une porte et si c'est agréable de pouvoir profiter d'intimité durant ces moments là, ce n'est pas forcément l'endroit idéal pour s'isoler. Plusieurs aires d'intimités se superposent, plus ou moins cachées l'une de l'autre, mais dans une *tiny house* classique cela est forcément plus difficile compte tenu de l'organisation de l'espace. De nouveau il s'agit de changer radicalement de manière de vivre, de redéfinir les limites de son intimité et sûrement de trouver de nouvelles façons de la trouver. Thomas de SAS Cahute propose une solution à ce problème, qui évolue avec la taille de la famille et l'âge de ses membres, le module. Ainsi comme dans une maison plus classique, on retrouve des sphères d'intimité plus fermées.

**CONCLUSION** / D'après toutes les données obtenues au cours des entretiens et du visionnage de témoignages, il me paraît impossible de faire vivre n'importe qui dans ce type de logement. En effet, une bonne acclimatation demande une volonté de changer de vie radicalement. Il est possible de vivre confortablement dans une *tiny house* car il peut y faire la bonne température, qu'il peut y avoir du matériel électroménager et qu'on peut y retrouver une intimité. Mais il ne s'agit pas seulement de déménager pour un logement plus petit, il faut aussi changer son mode de vie. Depuis des siècles, les logements sont de plus en plus grands en France, et finalement il s'agit d'habitudes. Sans la volonté de réduire sa consommation, de prioriser ses besoins, il sera difficile de bien vivre la réduction d'espace. La plupart des gens qui font le choix de vivre en *tiny house* ont souvent, en plus de motivations économiques liées à l'endettement, des motivations écologiques. Mais, pour ceux qui sont prêt à franchir le pas, alors tout est possible. La *tiny house* est un logement alternatif qui a du potentiel, il peut offrir tout le confort nécessaire à un ménage, même s'il y a des concessions à faire, non négligeables mais faisables. C'est finalement au niveau de la séparation des pièces qu'il peut y avoir le plus de difficulté. Par exemple, les *tiny houses* proposent rarement des chambres cloisonnées ce qui peut entraîner un manque d'intimité. Des solutions existent pour palier à ce type de problématiques, avec par exemple les modules de l'entreprise SAS Cahute qui viennent recréer une partition plus classique de chambres et d'espaces de vie.

Je regrette de ne pas avoir pu rencontrer des habitants dans leur *tiny house* pour pouvoir leur poser mes propres questions, même si les témoignages lus ou regardés ont été très enrichissants. Si ce mémoire devait continuer il serait primordial pour moi de faire passer des entretiens mais aussi de visiter les *tiny houses*. La notion du confort est très large et il est assez réducteur de n'en parler qu'à l'échelle de l'habitation, il faudrait élargir le champ des données à l'emplacement de la *tiny house* sur le territoire, en ville, en périphérie ou à la campagne, mais aussi dans quelle région avec quel climat, car tous ces facteurs ont un impact sur le mode de vie, et donc le confort. La notion de mobilité, qui a été mise de côté ici, est pourtant primordiale dans beaucoup de cas, et il serait obligatoire d'en tenir compte pour traiter le sujet globalement. En effet, cette notion est inhérente au concept, pas forcément utilisée par les propriétaires, mais fait souvent partie des motivations qui guident leur choix. J'aurais également voulu avoir le temps d'étudier l'évolution de la taille du logement au cours du temps et en fonction des pays. Il aurait été intéressant d'avoir ces données pour les mettre en relation avec ce sujet. En effet la taille de la surface est bien sûr le caractère principal de la *tiny house*. De nombreux petits habitats ont existé au cours des âges et dans différentes régions du monde, se demander pourquoi ont-ils été abandonnés ou pourquoi sont-ils toujours d'actualité, permettrait sûrement de comprendre certaines choses sur les *tiny houses*.

Finalement, se trouvent ici les prémices d'une plus grande étude qui nécessiterait plus de temps et de moyens pour vraiment réussir à comprendre les relations existant entre la surface de l'habitat et le confort, en tenant compte des autres avantages de la *tiny house*, et peut-être sûrement de ses défauts comparés à d'autres petits logements.

## BIBLIOGRAPHIE

BERTHET-BONDET Isabelle, *20 maisons nippones, un art d'habiter les petits espaces*, Éditions Parenthèses, Marseille, 2010.

BERTOLINI Gérard, *Le minimalisme Concept et pratiques d'éco-consommation*, Economica, Paris, 2000.

CLANCHE François, « Le confort des logement dessine aussi l'espace social », *Économie et statistiques*, n° 288-289, 1995, p. 91-114.

DAIN BELMONT Olivier, *Permacité ; Continuer la ville différemment, une proposition illustrée*, Cosmografia, Nantes, 2015.

DE BOTTON Alain, *L'architecture du bonheur*, Mercure de France, Paris, 2007.

EENSCHOOTEN Martine, « Le logement de 1978 à 1984 : toujours plus grand et toujours mieux », *Économie et statistiques*, n° 206, 1988, p. 33-43.

ELEB Monique, *101 mots de l'habitat à l'usage de tous*, Archibooks, Paris, 2015.

FLÜCKIGER Urs Peter, *Combien d'espace ? Thoreau, Le Corbusier et la cabane écologique*, Birkhäuser, Bâle, 2016.

KAHN Lloyd, *Tiny Homes: Simple Shelter*, Shelter Publications, Bolinas (USA), 2012.

LE GOFF Olivier, *L'invention du confort. Naissance d'une forme sociale*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1994.

LONCAN Anne, « L'intimité familiale, un concept à géométrie variable », *Le Divan familial*, n° 11, 2003, p.25-37.

MARIE Michel, « Jacques Dreyfus, La société du confort. Quel enjeu, quelles illusions ? », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 48, 1990, p. 121-122.

MULAD Claudine, « Et si le vrai luxe c'était le très petit espace... », *Le Monde 2*, n° 195, 2007.

PAQUOT Thierry, « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », *Informations sociales*, n° 123, 2005, p. 48-54.

PEREC Georges, *Espèces d'espaces*, Éditions Galilée, Paris, 2000.

PEZEU-MASSABUAU Jacques, *Demeure mémoire. Habitat: code, sagesse, libération*, Éditions Parenthèses, Marseille, 2000.

PEZEU-MASSABUAU Jacques, *Éloge de l'inconfort*, Éditions Parenthèses, Marseille, 2004.

PONÇON-CHARLOT Monique, « Le Goff Olivier, L'invention du confort. Naissance d'une forme sociale », *Revue française de sociologie*, 1996, 37-1, p. 136-137.

SAINT-JOURS Yvan, *Tiny House : le nid qui voyage*, Éditions YpyPyp, Miremont, 2016.

SÈZE Claudette (sous la dir. de), *Confort moderne. Une nouvelle culture du bien-être*, Éditions autrement, Paris, 1994.

SONREL Pierre, « Les fonctions de l'habitation », *Techniques et Architecture*, Vol. VII, n° 5-6, 1947, p. 242-243.

THOREAU Henry David, *Le mot et le reste*, Walden, Marcinelle, 2017 (1854).

## SITOGRAFIE

(consultée en novembre et décembre 2019)

<https://cahute.com/>

<https://www.insee.fr/fr/accueil>

<http://www.tinyhouse.bzh/>

<https://tinyhousefrance.org/>

<https://tinyhousetalk.com/>

## ICONOGRAPHIE

couverture : <https://cahute.com/>

page 09 : [https://en.wikisource.org/wiki/Walden\\_\(1854\)\\_Thoreau](https://en.wikisource.org/wiki/Walden_(1854)_Thoreau)

page 10 : <http://fondationlecorbusier.fr>  
<https://tinyhousetalk.com>

page 11 : <https://www.newsweek.com>

page 23 : <https://cahute.com/>

page 24 : <http://www.tinyhouse.bzh/>

